

L'affaire rebondit en 1732 quand M. de Lictrie envoie défricher une pièce de landes au-delà de la fameuse ligne. Par sentence du 10 juillet 1738 les jurats et M. de Lictrie furent également condamnés. La Cour doit juger en 1741 cette sentence. M. de Lictrie a abandonné la partie, seuls les jurats restent en lice.

Montesquieu rappelle aussi que, dès 1732, il avait fait concession de 20 journaux de landes dans le terrain contesté par les jurats et avait fait planter des bornes autour de ladite concession. Les bornes qui faisaient la séparation portaient du côté de Martillac le monogramme L qui signifiait Lalande (les ancêtres de Montesquieu) et du côté de Léognan le croissant de la ville de Bordeaux.

Durant le procès interminable ces énormes blocs de pierre se déplaçaient la nuit : de fausses bornes étaient posées et enlevées par les trois puis les deux parties, M. de Lictrie s'étant retiré. Dans le mémoire les arguments et les injures se suivent :

« Les témoins sont donc des imposteurs »... « La situation des jurats est bien ridicule », « Le sieur Syndic a eu ses petites raisons pour brouiller autan qu'il pût (sic) l'affaire la plus claire du monde ».

Les arguments sont d'ordre historique et juridique ; Montesquieu remonte à la concession de Philippe le Bel de 1295 pour démontrer que les limites de la Comté d'Ornon et de la banlieue de Bordeaux étaient identiques. A cette occasion il donne les limites de Léognan « et du lieu de Bogio jusqu'à la Justice de Belin au lieu appelé la Gubat... de la justice de Belin, vers les fins... limites de Leugnam, étant toute ladite paroisse de Leugnam dans la Banlisve de Bordeaux, tout ainsi que l'Eau appelée la Blanche, descend par ladite Paroisse de Leugnam à l'estey de Courréjan, où Ledit Estey entre dans ladite Rivière de Gironde ». Pour lui, pas de doute, l'Eau dite Blanche fait donc la limite de la paroisse de Leugnam.

Montesquieu établit alors ses limites qui sont de la borne de Sarrasin d'où l'on va en suivant le chemin de Marguerite à celle de Rochemaurin et suivant le même chemin jusqu'à la fosse du Loup ; de là à la lagune du Brey, d'où l'on retourne vers le midi à la borne des Brousteryrots passant par celle de Méjallane.

Suivent des références historiques précises qui apprennent en particulier qu'un certain Guillem Pinachon fut pendu au carrefour de Lannes avant 1583 pour marquer la séparation des deux juridictions ! Le mémoire contient ainsi plusieurs pages, un peu confuses pour nous, concernant l'histoire des différentes métairies entre 1473 et 1741. Montesquieu a affirmé que les bornes réelles ont été plantées par ses ancêtres seigneurs de La Brède et seigneurs de Martillac. Il n'évite pas les critiques violentes :

« La Cour s'est aperçue sans doute de la manière vile et indécente avec laquelle ceux à qui la ville de Bordeaux a confié sa défense l'on fait plaider. Des Parties qui ne cherchent point la vérité et qui, parce qu'elles ne craignent point les dépenses, ne veulent que lasser et dégoûter leurs adversaires, ne doivent point être écoutées dans leur demande sur des interlocuteurs ruineux ».

Le mémoire de la partie adverse est encore plus volumineux : 39 pages contre 18. Il représente le point de vue de Jean-Baptiste Maignol, Ecuyer, avocat en parlement, Syndic de la Ville de Bordeaux, qui était appelant. Il fut signifié en août 1743. C'est une réponse à un troisième mémoire que Montesquieu avait fait signifier le 5 avril 1743. Montesquieu est accusé d'avoir grossièrement fabriqué des plans des lieux, ruisseaux et bornes, son écrit du 26 janvier 1743 est un « *libelle diffamatoire* », les documents de 1583 sont mis en doute. Tous les détails topographiques sur le chemin de Marguerite, la maison de Rochemorin, le ténement de Seguiran sont passés au crible. On constate que la graphie n'est plus Leugnam mais Loignan... Montesquieu est accusé de faire une très longue dissertation remplie de sophismes et dont l'objet est de se rendre inintelligible.

Il faudrait des centaines de pages pour analyser en détail les arguments des deux parties. L'affaire est d'une grande complexité dans le temps et dans l'espace. Dans le temps car les racines remontent à la fin du XVIème siècle, et même à la fin du XIIe siècle, dans l'espace car il est question de topographie : les bornes de Sarrasin et de Rochemorin, la fosse du Loup ou canton de Seguiran, la lagune du Brey, la naissance de la Craste le ruisseau des Brousteyrots, la borne Méjallane. Tous ces lieux-dits sont aujourd'hui proches de la Technopole dite Montesquieu...

On est étonné de lire dans le mémoire que M. de Montesquieu est « *ennemi juré des procès* ». Le procès qui l'oppose à M. de Licterie et aux jurats de Bordeaux a duré près de 16 ans. M. de Montesquieu est fier de dire que la paroisse de Martillac faisait partie depuis 1624 de la seigneurie de son bisaïeul le baron de La Brède...

Finalement, le Parlement de Paris qui jugeait l'affaire en appel donne raison en 1743 au baron de la Brède qui, aidé par sa femme Jeanne Lartigue, l'emporta par sa ténacité, sa compétence, son habileté procédurière et aussi ses connaissances historiques fournies par ses archives privées. Le professeur Cadilhon constate qu'après avoir obtenu les 11000 arpents de terres disputés, Montesquieu n'eut pas le triomphe modeste. Dans ses *Pensées* il exprima l'idée de faire ériger face à la ville de Bordeaux une pyramide commémorative aux confins de ses propriétés avec les inscriptions suivantes :

*Une fois protégées les frontières de la dynastie
Et refoulés ceux qui sont en quête de butin
Charles pour en faire mémoire*

*A érigé ce monument à l'équité du sénat gaulois
Que cette pierre demeure ici jusqu'à ce que la Gironde
Refuse ses eaux au royal océan et ses vins généreux aux Bretons...*

Mais il faut aussi reconnaître une part de vérité à la conclusion de la partie adverse : « *on n'aurait jamais fini, si on avait voulu combattre ce que M. de Montesquieu a imaginé pour embrouiller le procès* ». Avouons-le, un lecteur de l'an 2000 a beaucoup de mal à suivre la défense de Montesquieu dans ses méandres, ses chemins, ses bornes, ses lagunes, ses métairies, ses reconnaissances, ses ruisseaux, ses estimations...

Source : « *Histoire de Léognan, village des Graves* » - Commune de Léognan et Fédération Historique du Sud-Ouest

ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

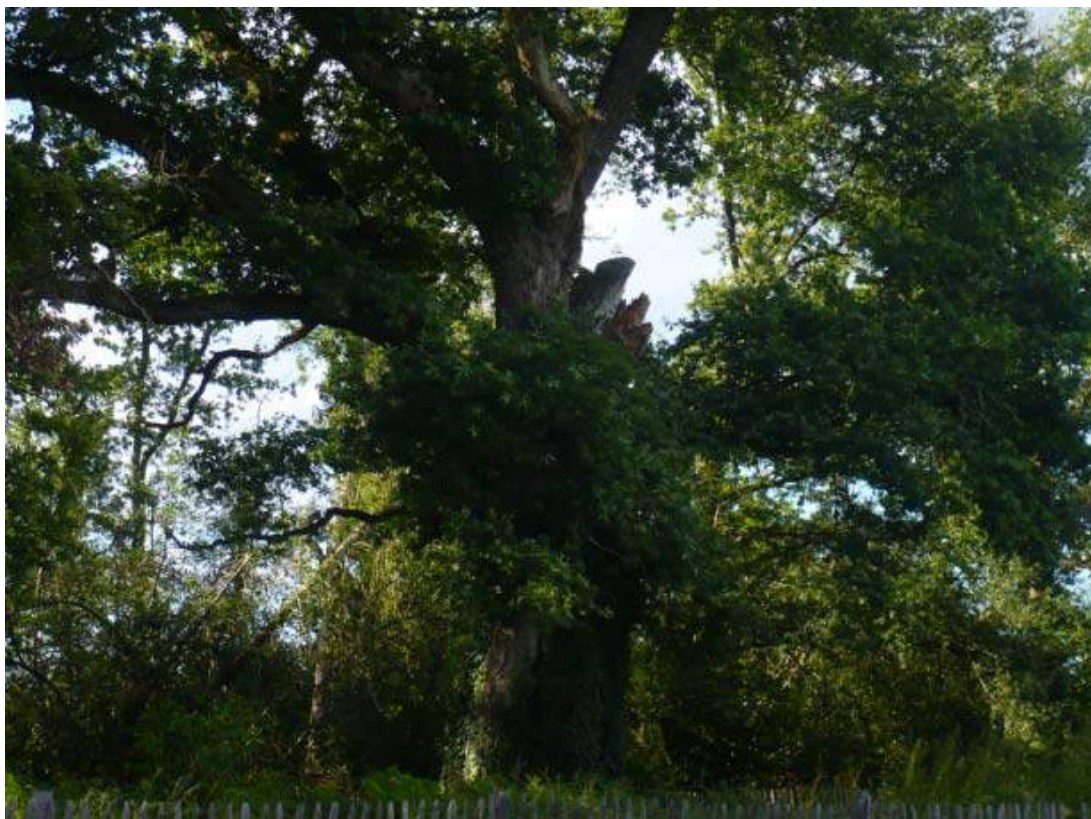
TUILERIE ET BRIQUETERIE DES ECUS

Annexe de la Société Roques de Gironde-sur-Dropt(33), cette tuilerie-briqueterie, édifée en 1950, est entièrement reconstruite vers 1971 après un incendie. Désaffectée au début des années 1980, l'atelier de fabrication est utilisé, depuis 1985, par la Société des planchers Fabre comme entrepôt commercial pour des planchers en béton.

En 1950 l'usine employait 20 ouvriers.

II - PATRIMOINE NATUREL

LE CHÊNE DIT DE MONTESQUIEU



Ce chêne est situé sur la route de la Technopole (D111) et est ainsi dénommé en raison de sa taille et de sa situation topographique. Ses dimensions impressionnantes (6,60 mètres de circonférence et 20 m de haut) et son tronc aux profondes cicatrices permettent de penser qu'il a au moins 200 ans. En outre, il se trouve à proximité des anciennes limites des propriétés du baron de La Brède, limites que plusieurs bornes matérialisent encore.

ANNEXES

BIOGRAPHIES

(auteurs fréquemment cités)

ABADIE Paul (1812 - 1884)



Paul Abadie étudie la peinture dans l'atelier d'Alaux et l'architecture dans celui d'Achille Leclère, élève de l'école des Beaux-Arts de 1835 à 1839, date à laquelle il fut admis au concours du grand prix.

Il commença sa carrière en 1840 comme surnuméraire à l'agence des Archives du Royaume sous la direction d'Édouard Dubois et de Charles Lelong, fut nommé en 1842 auditeur au conseil des bâtiments civils où il resta jusqu'à 1845, obtint en 1845 la place de premier inspecteur de l'hôtel de la chambre des députés, donna immédiatement sa démission pour faire partie, comme second inspecteur, de l'agence des travaux de restauration de Notre-Dame de Paris.

En 1844, il avait été attaché à la commission des monuments historiques et chargé d'étudier les édifices du sud-ouest.

En 1849, il fut désigné auditeur à la commission des arts et édifices religieux et architecte diocésain d'Angoulême, Périgueux et Cahors.

En 1853, Reynaud écrit à son sujet (compte-rendu du personnel) :

"M. Abadie est l'un des architectes les plus distingués sous tous les rapports que j'ai rencontrés dans le cours de mon inspection. C'est un homme fort intelligent, un esprit sage et un artiste de grande valeur. Ses projets sont sérieusement étudiés, ses travaux sont parfaitement conduits, sa comptabilité peut être prise pour modèle. C'est après avoir inspecté, avec l'intérêt qu'ils méritent, les travaux exécutés par M. Abadie dans les diocèses d'Angoulême et de Périgueux et après avoir passé cinq jours avec lui que je me suis formé cette opinion.

Je vous proposerai, M. le ministre, d'adresser à M. Abadie des témoignages de votre satisfaction en attendant l'époque, sans doute peu éloignée, où vous récompenserez, plus dignement encore ses excellents services par une décoration que je jugerai, dès à présent, parfaitement méritée, mais que je n'ose encore demander".

En juin 1853, le préfet de la Charente le proposa pour la croix de la légion d'honneur. Le ministère des cultes s'y opposa, d'autant que le comité des inspecteurs généraux préférait pousser Danjoy ; la direction des cultes notait à ce sujet :

"Au point de vue du service, la nomination de M. Abadie serait déplorable. Si nous avions trois ou quatre architectes comme lui, il faudrait fermer la porte. Il dépasse tous ses crédits, pèse sur notre budget diocésain, notre budget paroissial. Ainsi, en 1854, M. Abadie a dépensé à Angoulême 82 000 fr. au lieu de 35 000. À Périgueux, il a dépassé son crédit de 12 000 fr. Il nous coûte cher en frais de voyage : 4 630 fr. pour 1853 et 1854.

Je crois qu'il doit faire tourmenter M. Magne et ses deux évêques. Pourquoi ne demande-t-il pas au ministère d'État ? C'est, du reste, un homme capable et honnête mais il nous cause les plus grands embarras en excitant les appétits dans les diocèses et en dépassant les crédits".

Il fut néanmoins nommé en 1856, bien que Contencin l'estimât trop jeune, alors que "des architectes d'un mérite consacré et d'une grande expérience attendent encore" : il était, en effet, recommandé par le ministre des finances.

Il fut promu officier, sur proposition du ministre de la Maison de l'Empereur, le 14 août 1869. En 1872, il fut reçu au poste d'inspecteur général des édifices diocésains contre Ohnet, alors membre du conseil municipal de Paris et fut désigné le 20 février 1872. Le 7 juillet 1874, il fut nommé architecte diocésain de Paris, en remplacement de Viollet-le-Duc, démissionnaire. Le 9 juin 1880, il démissionna du poste d'Angoulême. Le 26 janvier 1881, il devint architecte diocésain de Bordeaux à la suite de Labbé. En 1869, il avait été admis parmi les dix candidats au grand prix de 100 000 fr pour la meilleure oeuvre d'art qui fut attribué à Duc. Inspecteur des travaux de la chambre des députés, il était aussi membre de la commission des monuments historiques depuis 1871, membre du jury de l'école des Beaux-Arts, et fut reçu membre de l'académie des Beaux-Arts en 1874.

Source : <http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/dico1.php>

ALAUX Gustave (1816-1882)

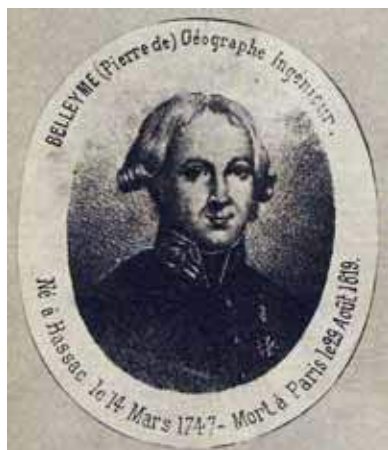
Gustave Alaux (ami et disciple de Viollet-le Duc), élève de Poitevin, Duphot et Durand, fils de Jean-Paul Alaux peintre décorateur à Bordeaux, fait partie d'une dynastie d'artistes et d'architectes.

BAUREIN Abbé (1713-1790)

Paléographe, auteur des "*variétés bordelaises ou essai historique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*" en six volumes (1784-1786) : monumental travail de monographie sur les paroisses de Guyenne, pour l'essentiel la partie ouest de la Gironde (y inclus Bordeaux).

Il publie en 1760 "*l'inventaire des Chartes et analyse des matières les plus importantes dans le Livre des Bouillons*"; c'est également lui qui a numéroté les documents transcrits dans ce livre depuis le haut Moyen-âge.

De BELLEYME Pierre (1747-1819)



Né le 14 mars 1747, à Beauregard, paroisse de l'élection et diocèse de Périgueux, fils de Pierre, maître chirurgien, et de Françoise Crevet.

Officier du génie, il est chargé, le 6 novembre 1766, « *en qualité de sous-ingénieur géographe de Sa Majesté, de la levée, vérification, correction et direction des travaux relatifs à l'exécution de la Carte topographique de Guyenne* ».

Sur le terrain, de 1766 à 1774, il contribue aux levés :

- de la feuille n° 3 du n° 103 de la *Carte générale de France* dite *Carte de Cassini*, incluant la ville de Blaye avec le fort Paté et le fort Médoc, en 1767.

- du quart Est du Périgord, n° 1 de la feuille 35 (feuille 23 de la Carte de Guyenne), contenant les villes de Montignac-le-Comte et Sarlat, en 1768.

- de la feuille n° 4 du 35 (feuille 31 de la Carte de Guyenne), en 1770.

- du quart Nord-Ouest, feuille n° 1 du 37 (feuille 39 de la Carte de Guyenne), en 1771.

Il établit les calculs du quart Sud-Est de la feuille 73 (feuille 54 de la Carte de Guyenne).

A partir de 1775, il assume, depuis Paris, la direction technique de la Carte de Guyenne qui portera par la suite son nom. En lien avec l'intendant de Guyenne, il suit et contrôle les travaux des ingénieurs géographes, examine et corrige les vérifications avant de préparer les opérations nécessaires pour la gravure.

A compter de 1780, la gravure des planches l'occupe de plus en plus : il traite avec les graveurs, surveille et corrige leur travail, règle les dépenses.

En 1791, il présente la *Nouvelle Carte générale de la France*, divisée en 85 départements, subdivisés en districts, avec tous les chefs-lieux de cantons, au roi Louis XVI et à l'Assemblée nationale. La même année, il édite les premières cartes départementales de l'ancienne Aquitaine.

Le 14 septembre 1793, les cuivres, dessins originaux et autres matériaux ayant servi à l'élaboration de la Carte de la Guyenne sont saisis par les commissaires de la Convention et déclarés « propriété nationale ». A leur demande, Belleyme rédige, en double exemplaire, un « Etat des planches de cuivre de la carte topographique de l'ancienne généralité de Guyenne » et remet au comité d'Instruction publique de la Convention une collection complète des feuilles tirées.

Le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), la Convention lui rend hommage par décret : « La Convention nationale [...] décrète qu'il sera fait mention honorable au procès-verbal du travail du citoyen Belleyme, ingénieur géographe, employé par le comité de Division à la confection du tableau de population des départements.. » et le nomme chef du dépôt de topographie aux Archives de la République, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1819.

Source : <http://archives.gironde.fr>

CASSINI (Dynastie)

Quatre Cassini se succèdent de père en fils à l'Observatoire de Paris :

- Cassini I : Gian Domenico (Jean-Dominique) Cassini (1625-1712)
- Cassini II : Jacques Cassini (1677-1756)
- Cassini III : César-François Cassini de Thury (1714-1784)
- Cassini IV : Jean-Dominique, comte de Cassini (1748-1845)

Cassini I : Gian Domenico (Jean-Dominique) Cassini (1625-1712)

Formé à Gênes, il devient professeur d'astronomie à Bologne. Il s'intéresse particulièrement à l'astronomie planétaire et publie en 1668 les tables des satellites de Jupiter, utilisées pour le calcul des longitudes. Il est nommé correspondant de l'Académie des Sciences fondée par Louis XIV en 1666 et est consulté par Colbert sur la construction de l'Observatoire de Paris où il s'installe en 1671. Il participe à la mesure de la méridienne de l'Observatoire. Devenu français en 1673, Jean-Dominique épouse Geneviève Delaistre, fille du lieutenant général de Clermont en Beauvaisis, et achète la terre de Thury (Oise).



Cassini II : Jacques Cassini (1677-1756)



Jacques continue l'œuvre de son père tant à l'Observatoire qu'à l'Académie des sciences. En 1700, il reprend la mesure de la méridienne de l'Observatoire qu'il achève en 1718. Il en déduit que la Terre est allongée aux pôles.

Cassini III : César-François Cassini de Thury (1714-1784)



César-François est le continuateur de ses père et grand-père. Il effectue une nouvelle mesure de la méridienne en 1739-1740 et aboutit à une conclusion opposée à celle de son père. L'achèvement de cette mesure était le préalable indispensable au lancement de la réalisation de la carte de France qui mobilisera alors toute son énergie et toute son habileté.

Cassini IV : Jean-Dominique, comte de Cassini (1748-1845)



Jean-Dominique mène à bien la publication de la carte de France et, s'il tente une réforme de l'Observatoire de Paris, il ne peut s'opposer, en 1793, au transfert des planches de l'Observatoire au dépôt de la Guerre et au retour dans le giron des militaires de la carte de France et des travaux futurs.

Source : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/7d_cassini.htm

DROUYN Léo (1816 - 1896)

Léo Drouyn, né à Izon le 12 juillet 1816 et mort à Bordeaux le 4 août 1896, est un architecte, dessinateur, graveur français. Artiste et savant girondin, il a laissé au milieu du XIX^e siècle, un fonds iconographique exceptionnel sur le patrimoine aquitain autour de 1850, quarante ans avant les premiers témoignages photographiques : l'œuvre retrouvée est riche de plus de 5000 dessins et près de 1550 gravures. Il participa, dans la lignée de Victor Hugo et du mouvement romantique, à la redécouverte et au triomphe du Moyen-Âge.

Son père était François Joseph Drouyn (né le 10 mai 1775, décédé le 11 août 1824), écuyer, capitaine de frégate de la marine royale, directeur du port de Bordeaux. Il combat pendant l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc en 1802, puis à Trafalgar en 1805 où il est l'un des 16 officiers de l'Argonote. Membre de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. Il s'était marié le 17 février 1815 avec Marie Fanny de Bontemps de Mensignac, dont trois enfants, d'où Léo Drouyn. Il est né le 12 juillet 1816 au Domaine des Marronniers à Izon.

Léo Drouyn épouse le 28 août 1838 à Bordeaux Anne Marie de Montalier (née le 28 août 1813, décédée en 1895). Il n'eut qu'un seul enfant : Léon Drouyn (né le 9 juillet 1839, décédé en 1918), marié à Reine Godart d'où une grande postérité qui se confond dans la famille Cotton de Bennetot.

Il commence ses études au collège royal de Nancy où il est envoyé par son oncle et parrain, avocat à Paris, François-Joseph Colin. Il obtient son grade de bachelier ès Lettres le 17 août 1835. Revenu à Bordeaux, sa famille l'oriente vers le négoce mais il préfère quitter cet emploi pour suivre les cours du peintre Bordelais Jean Paul Alaux.

De 1840 à 1842, il part à Paris, où il va fréquenter successivement les ateliers de Quinsac-Monvoisin, Paul Delaroche, Léon Coignet et Louis Marvy où il apprend notamment chez ce dernier les procédés de la gravure à l'eau forte. De retour à Bordeaux en 1843, il commence à parcourir la campagne girondine. C'est au sujet de l'église de Loupiac, dont les emblèmes l'intriguent, qu'il fait ses premières recherches archéologiques. Il en vient à des études systématiques dans ce domaine. Il débute sa collection au *Magasin pittoresque* en 1844. Il publie également une série de dix lithographies dans la *Guyenne historique et monumentale* d'Alexandre Ducourneau.

Il entre ensuite à la Société française d'Archéologie pour la conservation et la description des monuments, il publie *Choix de types les plus remarquables de l'architecture du Moyen-Âge dans le département de la Gironde*, recueil de cinquante gravures à l'eau-forte, accompagnées d'un commentaire historique et descriptif fait par Léonce de Lamothe, secrétaire à la Commission des Monuments historiques. Il commence son album de croquis du Périgord en vue d'une publication sur les monuments de cette région.

Il collabore au *Bulletin monumental* publié par Arcisse de Caumont. La révolution, d'une part, et la défaillance de ses deux collaborateurs - Alexis de Gourgues et Charles des Moulins -, interrompent son travail sur le Périgord, et il offre son album de croquis (168 dessins) à la Société historique et archéologique de Périgueux.

Peintre, dessinateur, aquarelliste, il fit aussi partie de l'École de Barbizon, ce mouvement artistique qui redécouvrit au milieu du XIX^{ème} siècle, le Paysage et la Nature. Représentant du mouvement provincial, il a surtout dessiné les monuments et les paysages de son département, mais aussi des départements voisins et d'autres régions françaises. Ses albums de dessins, ses notes et ses croquis sont une source d'informations inestimable pour la connaissance du patrimoine monumental français avant les grandes restaurations de Viollet-le-Duc et de ses émules locaux, auxquels il s'opposa fortement.

Dessinateur attiré, entre 1842 et 1849 de la toute jeune Commission des Monuments historiques de la Gironde, il mit en exergue, le tout premier, la richesse du patrimoine roman girondin et devint l'un des plus éminents spécialistes de l'architecture médiévale, dont il grava les principaux monuments de sa région (églises, châteaux, abbayes) à l'eau-forte, notamment pour illustrer ses ouvrages imprimés. Cinquante ans avant le photographe Félix Arnaudin, il montre également une véritable sensibilité ethnographique, avec une attention toute particulière au petit patrimoine, aux vieilles fermes, à l'architecture en torchis et pans de bois. Élu membre de l'Académie des Sciences Belles Lettres et Arts de Bordeaux en 1850, puis l'année suivante nommé professeur de dessin au collège des Pères Jésuites de La Sauve-Majeur jusqu'en 1853. Il publie *l'Album de la Grande-Sauve*. Il expose deux peintures : Bords du Ciron (Landes) et Cestas en 1851 puis il est nommé conservateur du Musée des Antiques de Bordeaux en 1853, il le demeure jusqu'en 1856.

En 1857, il expose encore une peinture : Lisière de Forêt à Saint Symphorien. Il est ensuite nommé professeur de dessin au Lycée de Bordeaux (il le demeure jusqu'en 1866) puis membre de l'Institut des Provinces le 23 juillet 1859. Le 11 décembre 1859, il devient membre de la Société des Antiquaires de France. Il commence à travailler à la *Guyenne militaire*. Le 26 décembre, il est membre de la Commission des Monuments historiques de la Gironde. Il devient également inspecteur des Archives communales de la Gironde jusqu'en 1871. Il démissionne de son poste de professeur de dessin au Lycée de Bordeaux le 1er janvier 1866. Le 9 janvier 1866, il est nommé membre de la Commission topographique des Gaules. C'est en 1867 qu'il envoie des eaux-fortes à l'exposition annuelle de Paris et obtient une médaille d'or. En octobre 1868, il est correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Deux ans plus tard, le 9 août 1870, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. En 1872, il est président de l'Académie de Bordeaux.

En 1874, il publie *Bordeaux vers 1450*. En 1877, il reçoit les palmes d'officier d'Académie. En 1878, il publie les *Variétés girondines*. En 1884, il reçoit les palmes d'officier d'Instruction publique. Léo Drouyn s'éteint le 4 août 1896, dans la maison de ses enfants, rue Desfourniels à Bordeaux, dont un tronçon porte aujourd'hui son nom. Il est inhumé dans la sépulture de la famille d'Anglade, au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux.

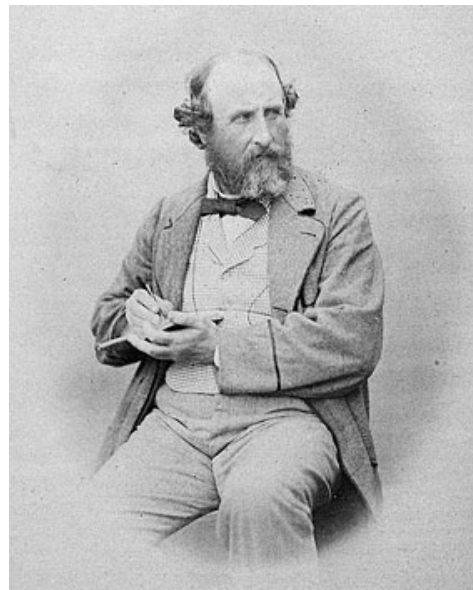
Membre de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux Membre de la Société Impériale des Antiquaires de France Membre de l'Institut des Provinces membre de la Société des Antiquaires de France membre de la Commission des Monuments historiques de la Gironde membre de la Commission topographique des Gaules président de l'Académie de Bordeaux en 1872 chevalier de la Légion d'honneur en 1870 décoré des palmes d'officier d'Académie et des palmes d'officier d'Instruction publique.

Plusieurs rues portent son nom. Un buste est placé à côté de la cathédrale Saint-André à Bordeaux. Un collège porte son nom.

Œuvres de Léo Drouyn :

- *Le Choix des types les plus remarquables de l'architecture au Moyen-Âge dans le département de la Gironde (1846)*
- *L'Album de la Grande-Sauve (1851)*
- *La Guyenne militaire (1865)*
- *Bordeaux en 1450 (1874)*
- *Les Variétés Girondines (1876 – 1886)*

Pour en savoir plus : <http://leodrouyn.com/leo/index.php?Leo-drouyn-aquafortiste>



FÉRET Edouard (Les Editions FÉRET)



En 1812, Jean-Baptiste Féret fonde à Bordeaux la Librairie Féret et publie les premiers ouvrages de la maison.

En 1841, Michel-Édouard Féret, fils de Jean-Baptiste Féret développe les éditions et la librairie sous le nom de Féret et Fils.

En 1846, Michel-Édouard Féret reçoit fréquemment la visite de Charles Cocks, un Anglais, professeur agrégé installé à Bordeaux en 1840. Celui-ci, enthousiasmé par la région bordelaise, a rédigé un guide à l'usage de ses compatriotes. Publié à Londres en 1846, *Bordeaux: its wines and the claret country* présente à la fois les aspects historiques et touristiques de la région et comporte 84 pages d'observations et de jugements sur le vignoble et les vins bordelais.

En 1850 : ***Bordeaux et ses Vins 1ère édition***

Michel-Édouard Féret propose à Charles Cocks d'éditer en français son ouvrage. Ainsi paraît, cette même année, le *Guide de l'étranger à Bordeaux et dans la Gironde. Bordeaux, ses environs et ses vins classés par ordre de mérite* : le premier " Féret ".

C'est en 1868 qu'Edouard Féret reprend le titre et publie le premier d'une longue série d'ouvrages de référence. Comprenant en effet le parti qu'il y a à tirer d'une classification rigoureuse des appellations des son terroir, Edouard Féret entreprend donc de dresser l'inventaire exhaustif des grands et petits crus du Bordelais et transforme ce qui n'était alors qu'un aimable guide oeno-touristique en "bible" des professionnels.

La dernière édition du guide Féret (7ème édition), accompagnée de son supplément de 1901, constitue un état des lieux exceptionnel du vignoble qui occupe alors 200 000 hectares en Gironde. Elle précède les grands mouvements de réglementation et se situe bien en amont de la création des appellations d'origine.

L'ouvrage comporte près de 500 notices sur les crus, dix cartes permettent de les localiser parfaitement, 475 communes viticoles y sont répertoriées. Plus de 3800 noms de Châteaux y sont référencés. Ce sont les grandes marques historiques de Bordeaux. Plus de 6000 viticulteurs propriétaires y figurent également.

Source : <http://www.editions-feret.fr>

FEUR Henri

Maître verrier spécialisé dans les vitraux d'art.

Originaire de Bordeaux, il apprend son métier auprès de Villiet ; devenu contre-maître et alors âgé de quarante ans, il reprend l'atelier le 15 août 1877.

Propriétaire du nom qu'il ne manque pas de mentionner en entête de ses courriers, FEUR tire parti de la réputation de son prédécesseur et étend son activité dans le Lot.

Sa maison fut fondée en 1850, au 20 Rue Saint François à Bordeaux.

A stylized, calligraphic signature of Henri Feur, featuring a central vertical stroke with two curved, hook-like elements extending from it, resembling a monogram.

Signature d'Henri FEUR

Source : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/dossierspdf/vitraux.pdf>

VILLIET Joseph (1823-1877)

Joseph Villiet a été formé chez Thibaud et Thévenot à Clermont- Ferrand.

Il part pour Bordeaux en 1851. Sa présence à l'exposition universelle de 1855 puis son absence regrettée des critiques à celle de 1867, montrent la renommée nationale de son atelier.

L'atelier de Joseph Villiet puis d'Henri Feur réalisa les vitraux de plusieurs centaines d'églises.

A stylized, calligraphic signature of Joseph Villiet, featuring a central vertical stroke with two curved, hook-like elements extending from it, resembling a monogram.

Signature de Joseph Villiet

Source : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/dossierspdf/vitraux.pdf>

REBSOMEN André

André Rebsomen est l'auteur d'un ouvrage intitulé *La Garonne et ses Affluents de la Rive Gauche de La Réole à Bordeaux*, et publié en 1913, avec une préface de Camille Jullian.

André Rebsomen historien local, membre de nombreuses sociétés savantes, étudie et présente pas moins de 140 communes, essentiellement de la rive gauche de la Garonne, après cependant une brève notice sur toutes les communes riveraines de la rive droite. Patrimoine, histoire, paysages, ses notices, illustrées de près de 250 photographies d'époque, disent l'essentiel de ce qu'il y a à savoir sur chacune d'elles. Comme Léo Drouyn, auquel il rend hommage dans sa préface, André Rebsomen a bien compris l'intérêt de l'image pour appuyer son discours et susciter l'intérêt du lecteur. Le plan de l'ouvrage est d'une extrême originalité : il choisit de présenter les communes de la rive gauche vallée fluviale par vallée fluviale, celles des petites rivières qui se jettent dans la Garonne ; le Lisos, la Bassanne, le Beuve, le Grusson, le Brion, le Ciron, la Gargalle, l'Estey des Fontaines, la Barbose, le Gat Mort, le Saucats, le Milan, le Vignau-de-Bas, l'Eau Blanche et enfin l'Eau Bourde, qui se jette à Bordeaux tout près de Bègles.

Inventive, la mise en page d'André Rebsomen apporte du mouvement à la page et une proximité remarquable du texte à l'image. Cet ouvrage, couronné immédiatement par l'Académie de Bordeaux, a dû être imprimé à peu d'exemplaires, ce qui explique sa grande rareté et ce qui en a fait un ouvrage un peu mythique.



André Rebsomen s'est ensuite consacré à l'étude du Bassin d'Arcachon, sur lequel il a laissé de nombreuses notices dans l'entre-deux-guerres.

Source : <http://www.editions-entre2mers.com>

Viollet le duc Eugène (1814 -1879)



Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc est né à Paris le 27 janvier 1814, au sein d'une famille de la bourgeoisie aisée et cultivée. Son père est un haut fonctionnaire de la Restauration, puis de la Monarchie de Juillet ; son oncle n'est autre que le peintre Delescluze. Sa jeunesse se passe au sein des milieux romantiques parisiens, où il rencontre et se lie d'amitié avec Charles de Sainte-Beuve et Prosper Mérimée.

Il s'enthousiasme alors pour l'architecture du Moyen Age que l'on redécouvre à l'époque, mais refuse d'intégrer l'École des Beaux-Arts. Autodidacte, Viollet-le-Duc effectue un voyage en Italie en 1836 et 1837, qui lui permet de se familiariser avec les édifices du passé. De retour en France, il collabore aux *Voyages pittoresques* du baron Taylor.

Son amitié avec l'écrivain Prosper Mérimée, nommé également depuis 1834 inspecteur général de la Commission des Monuments Historiques, décide de son avenir d'architecte. En effet, Mérimée lui confie en 1840 la restauration de la basilique de Vézelay, alors qu'il n'a que vingt-six ans. Tache ardue ; la basilique romane menace ruine. Viollet-le-Duc, afin de lui rendre son unité, supprime les ajouts gothiques postérieurs (travées de la nef et éléments décoratifs de la façade) et remplace le tympan du portail central.

Devant le succès de l'entreprise, les chantiers dont la direction lui est confiée se multiplient dans les années qui suivent. Il est nommé second inspecteur des travaux de restauration de la Sainte-Chapelle, puis obtient au concours, en 1845, la restauration de Notre-Dame de Paris avec son confrère Lassus. Ensemble, ils décident de reconstruire la flèche gothique de la croisée du transept abattue en 1791 et de recréer l'ornementation extérieure de la cathédrale (rosaces, gargouilles) ainsi que les vitraux.

Ces travaux suscitent l'intérêt du public, à la suite notamment de la publication contemporaine du roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*. L'année suivante, il devient architecte de la basilique de Saint-Denis. En 1849, Viollet-le-Duc se partage entre la cité de Carcassonne, la cathédrale d'Amiens et la salle synodale de Sens. Il est nommé en 1853 inspecteur général des édifices diocésains et a dès lors la haute main sur les travaux de restauration des édifices médiévaux.

Ses conceptions rationalistes de l'architecture, ses déductions personnelles l'amènent parfois à prendre des initiatives dans la réfection d'un monument, comme la suppression ou le rajout d'éléments, selon l'époque de construction considérée comme la plus caractéristique. Ainsi, selon Viollet-le-Duc, un édifice doit être restauré moins selon l'état dans lequel on le trouve qu'en fonction des principes architecturaux dont découlent ses formes. Il convient de le rétablir "*dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné*".

C'est une des théories du temps à propos de l'art de restaurer qui s'élabore. Peut-être peut-on davantage parler de reconstruction plutôt que de restauration dans le cas des chantiers dirigés par Viollet-le-Duc. Aussi l'accuse-t-on, en exerçant un regard critique et rétrospectif sur son oeuvre, d'avoir dénaturé certains sites. Toujours est-il que son action a contribué à préserver nombre d'entre-eux d'une ruine certaine.

Ainsi, dans la reconstitution du château de Pierrefonds (1859-1870), il applique de manière systématique ses conceptions de l'art militaire médiéval. Son premier projet, qui date de 1858, ne prévoyait que la restauration des tours et du donjon. Pourtant, à la fin de 1860, les travaux sont étendus à toute l'architecture extérieure du château ; enfin, en 1863, ils le sont à l'ensemble du monument.

Toujours grâce à l'appui de Mérimée, alors en faveur à la cour de Napoléon III, il obtient la réorganisation de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Une chaire d'esthétique et d'histoire de l'art lui est confiée en 1864. Cependant, ses cours sur le développement de l'esthétique au Moyen Age mobilisent l'Académie contre lui. Il démissionne et est bientôt remplacé par l'historien Taine.

Viollet-le-Duc est également l'auteur de nombreux ouvrages, dont le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle*, publié de 1854 à 1868 et illustré de ses propres dessins, l'*Essai sur l'architecture militaire au Moyen Age* (1854), le *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carolingienne jusqu'à la Renaissance* (1855) ainsi que des *Entretiens sur l'architecture* (1863-1872), où il se montre un habile théoricien, familier de l'évolution technique de son art et recommandant ainsi l'emploi de formes fonctionnelles ou l'utilisation de structures métalliques.

Durant le siège de Paris (1870-1871) Viollet-le-Duc, nommé lieutenant-colonel de la légion auxiliaire du génie, apporte une aide à la défense de la ville. En 1874, il démissionne de ses charges officielles et est élu conseiller municipal du IX^{ème} arrondissement de Paris, s'attachant pendant son mandat au problème de l'enseignement des disciplines artistiques.

Il meurt le 17 septembre 1879 dans sa villa de Lausanne.

Ses citations :

«Le style est, pour l'œuvre d'art, ce que le sang est pour le corps humain ; il le développe, le nourrit, lui donne la force, la santé, la durée.»

Dictionnaire raisonné de l'architecture française

«Il n'est pas d'œuvre humaine qui ne contienne en germe, dans son sein, le principe de sa dissolution.»

Dictionnaire Raisonné de l'architecture française

Source : <http://www.patrimoinefrance.org/bio003.htm>

Source : <http://www.evene.fr/celebre/biographie/viollet-le-duc-1417.php>

SOURCES DOCUMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE

- Guillon E. (1869) - *Les châteaux historiques et vicoles de la Gironde*, Tome IV
- Ribadiou H. (Ed. la Découvrance) - *Les châteaux de la Gironde*
- Prévôt P. (Ed. Sud-Ouest) - *Guide des parcs et jardins de Gironde*
- Tartas Y.C. et Ratonnat J.F. - *Mémoire en Images, le canton de La Brède*
- Gautier J. (Librairie Plon) *Graphique d'Histoire de l'Art*
- (Ed. Flammarion) - *Caractéristique des styles*
- Lacoue-Labarthe M.F - *L'art du fer forgé en Pays Bordelais de Louis XIV à la Révolution*
- Lacoue-Labarthe M.F - *Ferronneries bordelaises du XVIIIème siècle*
- Levêque P. - *En passant par l'Aquitaine*
- Loirette G. - *Les sites classés de la Gironde*
- FLOSHIC Ed. - *Le patrimoine des communes de la Gironde*
- Privat E. Ed. - *Histoire de l'Aquitaine*
- Commune de Léognan et Fédération historique du Sud-Ouest - *Histoire de Léognan, village des Graves*
- Gardelles J. – *Dictionnaire des châteaux de France, Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays Basque*
- Ed. Hermé - *Le guide des châteaux de France, Gironde*
- Farlec P. - *La carte postale des châteaux de la Gironde*
- Merillaud Delmas J. - *Châteaux en Gironde*
- Lefébure C. (Ed. Privat) - *La France des lavoirs*
- Letellier D. (Ed. Privat) - *Pigeonniers de France*
- Rivière C. (2005) - *In & out, Révéler le château Olivier (travail personnel)*
- Maffre P. (1979) - *Châteaux et maisons de campagne du canton de la Brède- TER Histoire de l'Art - Bordeaux III*
- Brun-Puginier H. et Tolo E. - *Léognan, Balade dans les Graves d'antan*

- Roudié P. et Brun-Puginier H. - *Châteaux Carbonnieux, sept siècles dans les Graves*
- Coussillan O. (Ed. de l'Entre-deux-Mers) - *Histoire d'une commune, Isle-Saint-Georges en Arruan*
- Abbé Baurein (Edition ancienne) - *Variétés Bordeloises*
- Beyneix A. (Ed. Sutton) - *Monuments mégalithiques en Aquitaine*
- Brutails J.A (Ed. Féret et fils 1912) - *Les vieilles églises de la Gironde, Bordeaux*
- Duriot H. - Tome LXV 1963-1969 - *Le château de La Louvière à Léognan (Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux)*
- Viollet-le-Duc - Tome VI - *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVIème siècle*
- Ducournau - *Les églises de Gustave Alaux*
- Claverie M. - 1953 - *La Brède, partie de Montesquieu*
- Caron A.M et J.C - L'Anophèle - Janvier 1995 - N° 167 - *Culture et Traditions locales : du Visible à l'Introuvable...*
- Larrieu B et Duclot J.F - *Leo Drouyn et le Cernès, les albums de dessins - volume 8*
- Féret E. - *Bordeaux Et Ses Vins Classés Par Ordre De Mérite Dans Chaque Commune - 13^{ème} Édition*
- Kabouche M. (Ed. du Patrimoine) - *Patrimoine industriel de la Gironde*
- Ed. Féret et fils (Préface : Baron Philippe de Montesquieu) 1976 - *Les Secondat de Montesquieu, Iconographie seigneuriale, généalogies, demeures, blasons, documents historiques*
- Joineau V. - *Les moulins à eau de Bordeaux et de sa banlieue du XIIème siècle au XXème siècle, considérations spatiales et techniques*
- Boyreau J. 1994 - *St Morillon au XVIIIème siècle – Essai sur la vitalité de la féodalité dans une commune rurale au temps de Montesquieu – Revue archéologique de Bordeaux, T.85 P. 183-207*
- Boyreau J. 1997 - *Sur quelques grands aspects de l'Ancien Régime et de la Révolution dans un village de Gironde, Saint Morillon - Revue archéologique de Bordeaux T. 88 P. 1610 à 1799*
- Lacoste Lagrange G. 1990 - *Notes complémentaires sur l'Histoire de Saint Selve - Revue archéologique de Bordeaux T. 81 P. 175-179*
- Université de la Rochelle -FLASH - *Dossier droit du patrimoine culturel*

PRINCIPAUX SIGLES

- ABF** : Architecte des Bâtiments de France
- CAPEB** : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- Cl. MH** : Classé Monument Historique
- DAP** : Direction de l'Architecture et du Patrimoine
- DIREN** : Direction Régionale de l'Environnement (sites et monuments naturels inscrits ou classés)
- DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- EDIT** : European Distributed Institute of Taxonomy
- E.S.P.A.C.E** : Ensemble pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Saint-Médard-d'Eyrans
- FFAM** : Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins
- FNASSEM** : Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux
- IMH** : Inscrit Monument Historique
- INPN** : Inventaire National du Patrimoine Naturel

- ISMH** : Inventaire supplémentaire des monuments historiques
- MPF** : Maisons Paysannes de France
- NIEFF** : Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
- PSMV** : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
- PRNP** : Patrimoine Rural Non Protégé
- SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SIGM** : Savoirs et Images en Graves Montesquieu
- ZZPPAUP** : Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

LEXIQUE ARCHITECTURE / SCULPTURE

A

Abbaye ou Monastère - (Architecture religieuse), édifice abritant une large communauté monastique. (Église *abbatiale*)

Abside - élément composant une église à plan en croix.

Absidiole : chapelle semi-circulaire qui ouvre sur le transept

Adoucissement - Élément (décoratif) de façade comblant un angle, un retrait. – Contour incurvé du raccord de marche d'escalier au limon. - Raccord d'éléments avec chanfrein, arête abattue. - Pente diminuée de talus, toit, tuyau

Agrafe - Lien métal solidarissant des pierres dans le mur ou accrochant des pierres décoratives, des pièces de couverture bois ou métal sur le mur. - Clef de voûte décorative

Aile - Corps de bâtiment séparé du corps principal central qu'il flanque

Aileron - Volute décorative, en contrefort dans le plan du créneau, de lucarne en haut de façade

Alette - Mur peu épais, dans une baie, appuyé sur le côté (la joue), réduisant la largeur d'embrasure

Allège - Partie maçonnée basse sur laquelle s'appuie une fenêtre, minceur sur un mur épais

Amortissement - Élément décoratif terminant au sommet une ligne verticale de composition, en aplomb de contrefort, pilastre, baie (clocheton, statue, urne, boule...)

Appareil - Manière de tailler et d'agencer les pierres d'une construction.

Appentis - Toit à un versant avec le faite contre un mur qui le dépasse et soutenu de l'autre côté par des poteaux. - Hangar

Appui de fenêtre ou Regingot - Pièce transversale calant en bas la fenêtre sur l'allège. (Appui de baie)

Aqueduc - Ouvrage d'art aérien canalisant l'eau destinée à une ville

Arc - Assemblage de pierres, moellons ou briques ayant la forme d'une courbe pleine ou brisée franchissant un espace avec pour seuls appuis les extrémités

Arcade - Ensemble composé d'un arc et des montants qui le soutiennent.

Arcature - Décor architectural constitué d'un ensemble d'arcades.

Arc-boutant - Arc extérieur à l'édifice, accolé à un mur pour transférer la poussée d'une voûte vers une pile de pierre appelée culée. Les arcs-boutants peuvent être à deux niveaux et/ou à double volée. Il s'agit d'une invention romaine. Leur première utilisation dans les églises de France date de 1125, suite à l'effondrement de la voûte de Cluny. Cet outil architectural, jugé initialement peu séduisant, se généralise progressivement avec le gothique et son esthétique s'améliore

Arcade-Ensemble composé d'un arc et des montants qui le soutiennent

Arcature-Décor architectural constitué d'un ensemble d'arcades

Arc-boutant - Arc extérieur à l'édifice, accolé à un mur pour transférer la poussée d'une voûte vers une pile de pierre appelée culée. Les arcs-boutants peuvent être à deux niveaux et/ou à double volée. Il s'agit d'une invention romaine. Leur première utilisation dans les églises de France date de 1125, suite à l'effondrement de la voûte de Cluny. Cet outil architectural, jugé initialement peu séduisant, se généralise progressivement avec le gothique et son esthétique s'améliore

Arc brisé -Arc composé de deux arcs de cercle

Arc de décharge - Arc placé au-dessus d'un linteau ou d'arcades pour les aider à supporter le poids du mur qu'ils soutiennent

Arc diaphragme - Mur intérieur en pignon monté sur arc transversal, pour porter les pannes de la charpente (définition extraite du *petit glossaire pour la description des églises*, Jean Cabanot).

Arc doubleau - Arc séparant deux parties de voûte ou renforçant un berceau

Arc à double rouleau - Arc à double rangée de claveau

Arc en accolade - Arc formant une accolade. Les arcs en accolade sont d'origine extrême-orientale. On les trouve surtout dans l'art bouddhique. En Occident, ils apparaissent d'abord dans des décors de tombeaux. Ils se répandent ensuite sous des formes diverses en Angleterre. On les voit dans des décors gothiques flamboyants et dans l'architecture civile, surmontant des fenêtres à meneaux

Arc lancéolé ou Lancette - Arc (façon de tiers point) à portée très faible par rapport à haute flèche

Arc en mitre - Arc non ogival, formant un angle

Arc en plein cintre - Arc en demi cercle.

Arc en tiers-points - Arc brisé dans lequel on peut inscrire un triangle équilatéral.

Arc formeret - Arc placé à la rencontre d'une voûte avec le mur portant.

Arc outrepassé - Voir outrepassé

Arc réhaussé - Arc dont les premiers claveaux forment un alignement vertical (comme un prolongement des colonnes sur lesquelles il repose) avant de se rejoindre, de sorte que sa hauteur est supérieure à son diamètre.

Archère ou Meurtrière - Ouverture pratiquée dans une muraille défensive pour permettre l'observation et l'envoi de projectiles

Architrave - Linteau massif support horizontal posé au-dessus des colonnes (d'un fronton)

Archivolte - Éléments d'ornement (moultures, baguettes, bas-relief) de l'intrados et du pourtour d'un arc, d'une voûte

Armoiries - Emblème en forme d'écu-bouclier du Moyen-âge souvent accompagné d'un heaume. La science des armoiries s'appelle l'héraldique.

Assise ou Assiette - Couche de pierres ou briques appareillées dans un mur. - Fondations d'une bâtisse en béton

Astragale - Moulure de chapiteau de colonne ou de façade.- Moulure de boiserie

Autel - (latin altare : " lieu élevé ", servant au sacrifice). Les parties essentielles en sont : la table, le soubassement, le sépulcre contenant des reliques

Avancée - Partie de fortification ou de bâtisse qui fait saillie. - Partie de toit qui fait saillie

Avant-corps - Partie de bâtiment faisant saillie sur une façade

B

Baie - Ouverture fermée ou non d'une porte ou d'une fenêtre dans un mur, une cloison

Balcon - Plate-forme en surplomb, à garde-corps, accessible par une baie du mur ou un escalier

Baie - Ouverture fermée ou non d'une porte ou d'une fenêtre dans un mur, une cloison

Balustrade - Rangée de balustres fixés entre un socle et une tablette formant appui et constituant un garde-corps ajouré

Balustre - Colonnnette de forme renflée

Balustrade - Rangée de balustres fixés entre un socle et une tablette formant appui et constituant un garde-corps ajouré

Bandeau - Moulure de contour de baie. - Bande horizontale continue de façade. - Parement de chéneau en bardage métallique.

Baptistère - (latin, " édifice où l'on baptise "), construction indépendante, à plan central - souvent octogonale - élevée, pendant les premiers siècles chrétiens et le Moyen-Âge (IVe-XVe siècle) au voisinage de la cathédrale, et généralement à l'ouest de celle-ci. Il était consacré à saint Jean-Baptiste. On y administrait le baptême par immersion dans la cuve baptismale (piscine). Avec l'abandon de cette coutume, le baptistère a été remplacé par les fonts baptismaux placés à l'intérieur de l'église

Bas-côté - (Architecture religieuse), élément composant une église

Base ou Embasement ou Soubassement - Assise ou assiette ou fondation d'un édifice, d'un élément porteur (mur, pilier, colonne)

Bas-relief - Sculpture dont le sujet en faible saillie ne se détache pas du fond

Battant - Partie mobile (Ouvrant) sur gonds d'une porte ou d'une fenêtre.

Bec - Partie protectrice intégrée avant ou arrière d'une pile d'un pont.

Besant - Ornement, disque sculpté en bas-relief plat sur un bandeau, une archivolte (roman).

Billettes - Ornement, série de demi-cylindres courts

Bossage - Ornement de façade de pierres en saillies régulières taillées ciselées, et ou avec des joints accentués

Brique – Élément mince ou épais, plein ou perforé ou alvéolaire, en céramique cuite ou crue, à maçonner au mortier pour mur ou parement de façade, au plâtre pour cloison ou plafond

C

Cadran solaire - Tablette ou enduit de mur marqué de repères d'heure solaire donnée par stylet (gnomon)

Candélabre - (Luminaire)

Cartouche - Motif d'ornementation offrant à sa partie centrale un espace vide destiné à recevoir des inscriptions, des chiffres, des emblèmes, etc. Les cartouches sont parfois composés de moulures, mais plus généralement d'enroulements et de découpures autour desquels s'agencent des guirlandes, des fleurs ou des feuillages. À l'époque gothique, les cartouches affectent la forme de banderoles dont les extrémités s'enroulent en sens inverse

Cave - Local en sous-sol servant souvent de réserve, peut-être voûté

Caveau - Sépulture sous un édifice religieux ou seigneurial

Cellier - Local (rez-de-chaussée ou attenant) où on conserve des provisions

Cénotaphe - Monument à la mémoire d'une personne, d'un groupe, et dont la forme rappelle un tombeau. (Ne contient pas de corps)

Chai - Bâtiment utilisé pour l'élevage ou le stockage de vins ou de spiritueux

Chaînage - Éléments métalliques transversaux consolidant un mur avec baies. Cadre d'armatures horizontales et verticales du béton. - Partie rigidifiante horizontale et verticale de mur en appareil de brique ou pierre taillée

Chaîne d'angle - Partie encoignure de murs faite d'un appareil en brique ou pierre taillée (chaînage)

Chaîne horizontale - Partie en milieu de pan de mur (départ de plancher) faite d'un appareil en brique ou pierre taillée (chaînage)

Chaîne verticale - Partie en milieu de pan de mur (départ de refend) faite d'un appareil en brique ou pierre taillée (chaînage)

Chaire - Petite tribune surélevée accessible par un escalier qui permet au prêtre d'être des fidèles lorsqu'il prêche

Chambranle - Encadrement de porte, fenêtre, cheminée

Chanfrein - Arête saillante abattue, plat étroit

Chapeau de gendarme - Linteau en pierre ou menuisé de porte, de fenêtre, dont la courbe est celle d'une vague. - Forme donnée à un tuyau pour en croiser d'autres

Chapelle - La chapelle peut être un lieu de culte intégré à un établissement (château, collège, hôpital, monastère ...). Dans une église, c'est un espace pour un culte secondaire, dédié à un saint particulier. Enfin, cela peut être une église qui ne constitue pas une paroisse (du fait souvent de la présence d'une autre église proche qui remplit ce rôle)

Chapiteau - Ornement en pierre taillée, évasement en sommet de colonne

Charpente - Assemblage de pièces de bois ou de métal structure de toiture, structure de mur (sans maçonnerie porteuse)

Châsse ou reliquaire : coffre souvent très richement orné où l'on garde les reliques d'un saint. Les châsses peuvent prendre toute sorte de formes (main, statuettes, croix...)

Chasuble - Vêtement sacerdotal à deux pans et sans manches avec une ouverture pour la tête, que le prêtre revêt par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe et pour d'autres actions liturgiques quand elles précèdent ou suivent immédiatement la messe.

Le mot vient de *casula* qui signifie «petite maison». C'était en effet, à l'origine, une vaste rotonde qui enveloppait complètement le prêtre, appelée *chasuble romane* ou *chasuble cloche*. Au centre, il y avait un trou pour passer la tête et on la relevait sur les bras pour dire la messe.

À force de l'enrichir de parements, de broderies, de fils précieux (or, argent), le tissu s'est épaissi et la pliure est devenue impossible, le vêtement inconmode : il fallait deux assistants à chacun des prélats lors du sacre royal à Reims pour soutenir les pans des vêtements

Cheminée - Foyer et conduit à fumée sortant du toit de l'édifice. - Conduit à fumée industriel

Chemin de croix - Le chemin de croix (*via crucis*) désigne une cérémonie célébrée pour commémorer la Passion du Christ en évoquant quatorze moments particuliers de celle-ci.

Ces cérémonies sont fréquentes pendant le carême, et surtout le Vendredi Saint.

La cérémonie comporte parfois une procession, interrompue par des prédications, des méditations et des prières, effectuée en s'arrêtant devant quatorze tableaux, crucifix ou autres symboles disposés autour de l'église ou d'un lieu attenant, généralement une voie reproduisant la montée au calvaire.

Par extension, le chemin de croix désigne l'ensemble des symboles matériels (tableaux, statues, plaques, crucifix, etc.) marquant les différentes « stations » de la cérémonie.

1. Jésus est condamné à être crucifié
2. Jésus est chargé de sa croix
3. Jésus tombe pour la première fois sous le poids de la croix
4. Jésus rencontre sa mère
5. Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix
6. Sainte Véronique essuie le visage de Jésus
7. Jésus tombe pour la deuxième fois
8. Jésus rencontre les femmes de Jérusalem qui pleurent
9. Jésus tombe pour la troisième fois
10. Jésus est dépouillé de ses vêtements
11. Jésus est cloué sur la croix
12. Jésus meurt sur la croix.
13. Jésus est détaché de la croix et son corps est remis à sa mère
14. Le corps de Jésus est mis au tombeau

Le nombre de stations a longtemps été variable, il est fixé à 14 depuis le XVIe siècle.

Le chemin de croix a son origine dans la liturgie du vendredi saint des chrétiens de Jérusalem. Les Franciscains sont présents en Terre Sainte depuis 1220 et fonderont en 1342 la Custodie de Terre sainte. Entre ces deux dates, suivant eux-mêmes le rite traditionnel en usage dans l'Église orthodoxe locale, ils le transposeront progressivement dans leurs églises en Italie. C'est seulement sous le pape Clément XII en 1731, que la permission fut donnée de créer des chemins de croix dans d'autres églises que celles des Franciscains

Chéneau - Canal en pierre, terre cuite, métal à la base de la toiture collectant l'eau vers les tuyaux de descente ou bien les gargouilles

Chevet - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Chevêtre - Pièce de charpente de trémie, relie les deux solives allant de mur à mur et porte entre elles les solives plus courtes

Chevron - Pièce de charpente soutenue par des pannes, et qui supporte des liteaux, lambourdes ou voliges

Chœur - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Ciboire - Vase à couvercle destiné à conserver les hosties consacrées. À l'époque gothique, il a parfois la forme d'une flèche

Ciborium ou Baldaquin - (Architecture religieuse), ouvrage en pierre, en bois sculpté ou en tissu, élevé au-dessus d'un autel

Cimaise - Ornement, moulure de corniche de pierre. Moulure bois intérieure à mi-hauteur de mur

Cimetière - Lieu d'enfouissement de corps d'humains et d'animaux

Cintre - Intrados d'arc ou de voûte. - Charpente provisoire servant à la construction d'un arc ou d'une voûte

Clef de voûte - Claveau bloquant mis au sommet d'une voûte

Clef pendante - Clef de voûte sculptée en fort relief

Clocher - (Architecture religieuse), élément servant à abriter des cloches

Cloison - Paroi divisant un espace en pièces. - Mur léger non porteur. - Panneau de doublage thermique

Collatéral ou Bas-côté - (Architecture religieuse), élément composant une église

Colombage ou Pan de bois - Ossature apparente de bois comblée de matériaux légers (de maison pouvant avoir étage(s) en encorbellement)

Colonne - Élément vertical de structure porteuse, soutien de forme cylindrique en pierre, en métal creux ou plein

Comble - Charpente et couverture de toit. - Espace situé sous la charpente

Comble à la Mansart ou Mansarde - Charpente de toit avec ferme triangulaire posée sur structure bois en trapèze presque rectangulaire

Console - Support à forme de volute (spirale) ou de talon (S) en saillie de mur pour balcon, corniche, colonne, poutre. - Renfort de béton, de métal, en porte-à-faux du mur support de poutre

Contrefort - Massif de maçonnerie en renfort à l'extérieur du bâtiment contenant la poussée latérale due aux arcs et voûtes. - Massif en renfort de mur de rétention des terres

Corbeau - Élément saillant du mur soutenant une poutre ou une corniche

Corbeille - Balcon à forme arrondie. - Capote à arceaux au-dessus de baie (Store). - Partie du chapiteau d'une colonne

Cordon - Moulure horizontale démarquant les étages

Corniche - Couronnement de construction, en saillie, ligne continue horizontale ou en pente.

Corps de bâtiment - Partie de bâtiment constituant un volume distinguable, une unité d'habitabilité

Corps de logis - Corps de bâtiment central principal contenant le logement, les appartements

Couloir ou corridor - Passage de communication long et étroit entre pièces

Couronnement - Partie supérieure visible d'un édifice

Coussiège - Banc ménagé dans l'embrasure d'une fenêtre, souvent de pierre, intégré à la maçonnerie

Couverture - Matériaux étanches assemblés sur une construction

Créneau - Ouverture pour le tir dans la partie supérieure d'un mur de fortification

Croisée - Structure (porteuse) en croix de pierre ou de bois divisant la baie de fenêtre, porte. - Fenêtre à deux battants avec croisillons

Croisée d'ogives - Système constructif d'arc brisés pour voûte ogivale

Croisée du transept - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Croisillon - Transept d'église. - Traverse associée au meneau de croisée. Petit bois de fenêtre

Croix - Ornement ou symbole en usage depuis les temps les plus reculés dans nombre de cultures. Dans la religion chrétienne, symbole de la Passion ou de la personne du Christ. Lorsqu'elle représente la Crucifixion, son montant porte souvent l'inscription : INRI (Jesus Nazarenus Rex Iudaeorum). Et un suppedaneum (planchette sur laquelle reposent les pieds du Christ) Formes principales de la croix chrétienne : grecque, en tau, de saint André, de Lorraine, latine, de saint Pierre, en Y, égyptienne, papale, russe, répétée, potencée, ancrée, tréfilée, de Malte

Croix de procession - Croix utilisée lors des processions ou des enterrements portant généralement le Christ sur la face, parfois la Vierge ou un saint au revers. La croix s'emboîte habituellement sur une hampe ; elle peut comporter des représentations de saint Jean et de la Vierge sur des supports particuliers, des clochettes et un nœud à la base. Elle peut aussi, fichée sur un pied de croix d'autel, servir de croix d'autel. Le pape et les archevêques sont précédés d'une croix de procession particulière : la croix pastorale qui est un insigne de leur dignité

Croupe - Partie arrondie de toiture à charpente au-dessus de cul-de-four, ou triangulaire plate coté pignon

Crypte - (Architecture religieuse), élément en sous-sol d'une église

Cueillie ou Encoignure - Angle intérieur formé par la rencontre de deux pans de mur, de mur et plafond, de mur et plancher

Cul de four - Voûte en forme de quart de sphère

Cul de lampe - Support en saillie de mur pour corniche, colonne, poutre, statue

Culée - Maçonnerie destinée à contenir la poussée d'arc, arc-boutant, arche, voûte. - Élément statique en béton ou métal, destiné à recevoir l'extrémité de tablier d'un pont ou viaduc

Culot - Ornement, partie départ de rinceau, volute, socle

D

Dais ou Baldaquin - Ouvrage en pierre, bois sculpté soutenant en général des tentures, élevé au-dessus de trône, autel, ou chaire

Dalle - Plaque de couverture de voie, monument, tombe. - Plancher béton armé d'intérieur de bâtisse ou d'abords extérieurs

Déambulatoire - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Denticule - Ornement, cube saillant répété en série dans le creux d'une corniche (modillon)

Dépendance - Bâtiment annexe d'un bâtiment principal

Descente des charges - Graphique des forces descendantes (poids propre et subi par le gros œuvre) du bâtiment

Dormant ou huisserie - Châssis fixé au bâti composé des montants et de(s) traverse(s) en bois ou métal, d'un bloc-porte ou d'un bloc-fenêtre le support de l'ouvrant

Dossieret - Pilastre à naissance d'arc-doubleau. - Partie verticale encadrement d'une baie. - Mur support souche cheminée. - Piédestal massif dans balustrade classique - Fond arrière sur paillasse

Doublis - Rangée de pièces de même longueur placée sous le premier rang d'ardoises pour constituer une rive d'égout à deux épaisseurs

Doucine ou Talon renversé - Ornementation moulure formée de deux arcs de cercle l'un convexe l'autre concave, en S horizontal

E

Ébrasement - Dressage non perpendiculaire au plan du mur de la paroi maçonnée d'une baie formant un biais.

Écoinçon - Triangle à la base d'arc contre mur ou d'arcs jointifs sur appui commun. - Paroi intérieure entre baie et mur cloison

Écusson ou Écu - Cartouche ou tablette destinée à recevoir des armoiries, inscriptions, motifs d'ornement

Édicule - Édifice dans l'espace public moderne, abri de transport en commun, mobilier urbain de communication, édifice sanitaire

Embasement ou Base ou Soubassement - Assise ou assiette ou fondation d'un édifice, d'un élément porteur (mur, pilier, colonne)

Embrasure - Ouverture dans un parapet de bastion pour tirer du canon. - Feuillure dans l'épaisseur du mur recevant l'huissierie d'une porte, d'une fenêtre. - Vide extérieur, vide intérieur laissé dans épaisseur mur par baie

Encorbellement - Construction en saillie de façade, en porte-à-faux

Entablement - Partie horizontale appuyée sur colonnade (antique). - Corniche et frise en saillie de façade. - Couronnement de baie

Entrelacs - forme d'ornement (pictural ou de bas relief ou gravure) fondée sur la répétition de motifs de courbes entrelacées, plus ou moins complexes, entrecroisées et enchevêtrées, évoquant les noeuds qu'on peut faire avec des cordes.

Le mot « *entrelacs* » désigne plutôt les motifs décoratifs celtes, apparentés ou les évoquant (vikings par exemple), alors que le mot « *arabesque* » est plutôt réservé aux motifs rappelant ceux utilisés au moyen orient dans l'art décoratif dit arabe ou arabisant, arabo-andalou, etc., lesquels évoquent plus fréquemment le végétal (tiges, feuilles, rinceaux) que les cordes entrelacées.

Des formes anthropomorphes ou d'animaux, ou évoquant des végétaux sont fréquemment mélangés aux motifs traditionnels d'entrelacs.

Épi de faîtage - Pièce de charpente qui couronne le faîte d'une toiture

Épigraphe - Inscription de date de construction, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, devise, sur un édifice

Entresol - Étage bas ou à mi-niveau au-dessus du rez-de-chaussée, intégré en façade à ce rez-de-chaussée, qui peut, lui, avoir des accès sur la voie

Escalier - Ouvrage fait de marches en pierre, bois, métal, verre pour circulation verticale extérieure ou intérieure

Étage - Niveau d'un bâtiment : l'espace entre plancher et plafond

Étage carré - Étage dont les cloisons sont verticales (hors combles)

Étage noble (§Art.) - Étage d'apparat de proportions imposantes, de classe sociale importante, étages du bas des immeubles anciens

F

Façade - Face d'une bâtisse, vue extérieure avec baies, balcons, ornements, et éventuellement toit

Façade principale (§Art.) - Façade du bâtiment principal comportant l'entrée, la porte principale (Frontispice)

Façade arrière (§Art.) - Façade opposée à la façade principale qui a la porte principale

Façade latérale (§Art.) - Façade d'une aile, en angle ou en retrait avec la façade du corps de bâtiment principal

Faîtage - Ligne de rencontre haute de deux versants d'une toiture. – Faîte

Faîte - Sommet recouvert par la couverture en ligne horizontale du toit à pentes. - Faîtage

Fausse-voûte - Plafond charpenté hémisphérique au-dessous de la toiture d'un dôme, d'une tour

Faux-appareil ou Faux-joint - Creux tracé dans un enduit imitant un appareil de pierres. Peinture imitant les joints

Fenêtrage ou Fenestration ou Fenestration - Disposition générale des fenêtres sur la façade d'un édifice

Fenêtre ou Croisée - Baie dans un mur fournissant un jour avec vitres fixes ou ouvrantes pour éclairage, vue, aération et parfois évacuation de personnes

Ferme - Élément principal bois ou métal de charpente toit, forme triangulaire pour deux versants, plus pattes pour "à la Mansart"

Ferronnerie - Travail du fer à la forge, au marteau. - Ouvrages en fer forgé, balcons, grilles, rampes, objets d'art

Flèche - Hauteur de la partie courbe d'un arc, d'une voûte, (dans leur intérieur). - Partie d'édifice pointue surmontant sa partie haute globale

Fondations - Partie du gros œuvre transmettant et répartissant au terrain les charges de la bâtisse

Fonts baptismaux - Cuve baptismale qui, depuis le XI^e siècle, remplace le baptistère des premiers siècles. Elle est généralement ornée de sujets bibliques se rapportant au baptême ou à l'eau

Formeret - Arc latéral à plan situé dans le grand axe de l'ensemble des voûtes d'ogive

Fouille - Excavation dans le sol pour le chantier des fondations

Frise - Élément d'entablement compris entre architrave et corniche. - Moulure menuisée plate de décor horizontal, Frette. - Chanlatte

Frontispice - Façade principale d'un édifice

Fronton - Élément maçonné, souvent triangulaire, couronnant une baie, un avant-corps, une façade

Fût - Corps de colonne entre base et chapiteau

G

Gable - Partie triangulaire sommitale de mur, de fronton, massive ou à jours. - Triangle de charpente sommet de lucarne

Galerie - Balcon large intérieur. - Passage piéton extérieur (arcade)

Gargouille - Pierre (sculptée) en saillie de mur pour rejet d'eau de pluie. - Assemblage par enfourchement de pièces en charpente

Grisaille - Peinture imitant les bas-reliefs, à l'aide de l'emploi exclusif de blanc et de noir et des différents gris obtenus par leur mélange.

On désigne aussi sous ce nom de grisaille, des tableaux ou des esquisses monochromes. On réserve la désignation de grisaille pour les peintures qui ont pour but de reproduire des bas-reliefs en trompe-l'oeil. ... Il faut tenir compte des ombres, des reliefs, des accidents de lumière, etc. Aussi, la palette de grisaille e-elle assez riche en tons de gris, bleus, roses, jaunes, bruns et même violacés

Gravure - Technique consistant à tracer des dessins en creux sur la pierre ou le métal (orfèvrerie), à l'aide d'un burin, poinçon, marteau à ciseler, d'une pointe pour tailedouce - ou sur le verre à l'aide d'une meule

Gros œuvre - Gros de l'ouvrage composant la structure d'édifice

Halle - Bâtiment public de ville abritant un marché, souvent charpente de poteaux et de toiture

Haut-relief - Sculpture dont le sujet en forte saillie ne se détache pas totalement du fond

Horloge - Appareil indiquant le temps officiel dans des palais, églises, beffrois, mairies, gares

I

Imposte - Couronnement du piédroit d'un arc. - Partie supérieure indépendante, fixe ou ouvrante, de porte, de fenêtre

J

Jambage - Montants latéraux de porte, fenêtre, cheminée (piédroit)

Jubé - Architecture religieuse, élément composant une église à plan en croix

L

Lambris - Revêtement de mur, plafond, en panneaux de marbre, bois, stuc

Lancette ou Arc lancéolé - Arc (façon de tiers point) à portée très faible par rapport à haute flèche

Lanterne ou Lanterneau ou Lanternon - Surélévation ajourée ou vitrée (tour) en milieu de toit

Larmier - Cannelure creuse en longueur de sous-face d'élément saillant en façade près d'arête

Latrines suspendues - Cabines en surplomb d'étage de bâtisse pour le recueil des déjections

Linteau - Pierre massive, poutre bois ou acier ou béton, partie de baie support horizontal supérieur du mur

Lithographie - Technique d'impression grâce à une pierre poreuse, utilisant le caractère aquaprobe de la graisse

Lobe - Partie d'ornement contenue dans un arc de cercle, partie d'arc en pierre autour d'une portion de cercle

Long-pan - Mur de façade sous versant de comble (autre que mur pignon)

Lucarne - Baie verticale en continuation de sommet de mur éclairant les combles

M

Mâchicoulis - Galerie en surplomb (balcon à trous) en sommet de muraille

Maçonnerie sèche ou Pierres sèches - Blocs de pierre, dalles, posés calés à sec sans mortier

Maison forte - Au Moyen-âge, la maison forte se différencie du château par son statut juridique inférieur. Elle peut être le siège d'un fief chevaleresque, mais non celui d'une châtellenie. Sur le plan architectural, la maison forte est moins étendue et moins puissamment fortifiée qu'un château fort. Généralement ceinte d'un fossé, elle est le plus souvent de forme ramassée, organisant ses logis sur une cour intérieure fermée de murs ; mais elle n'a, en principe, ni tour maîtresse, ni basse cour, et elle ne génère pas de peuplement aggloméré

Mandorle - Ornement (religieux chrétien) à contours en forme d'amande

Mansarde ou Comble à la Mansart - Charpente de toit avec ferme triangulaire posée sur structure bois en trapèze presque rectangulaire

Manteau de cheminée - Les piédroits latéraux et la corniche du chambranle au-dessus du foyer. - La doublure sur chambranle de por

Marche - Élément horizontal degré d'élévation dans un escalier, devant une porte (Marchepied)

Mascaron - Tête sculptée, ornement de face de clef d'arc de baie

Membrure - Ensemble membres rigides de structure. Membre de poutre-treillis (profil)

Médailillon - Terme souvent employé pour désigner une médaille. Mais la médaille qui représente un personnage ou un événement a une fonction essentiellement commémorative, alors que le médaillon, lui, offre une plus grande diversité d'usages ; il s'agit, en effet, soit d'un bijou, circulaire ou ovale, le plus souvent porté au cou, soit d'une médaille de grande taille ressemblant à un tableau en miniature, un portrait en particulier. Il peut être aussi employé comme élément de décor en architecture, ainsi que dans le mobilier, la vaisselle ou l'orfèvrerie. Le terme « médaillon » peut désigner, de façon plus générale, tout élément de décor inscrit dans une forme circulaire ou ovale. L'apparition de l'usage des médaillons dans le décor architectural semble dater de la Renaissance, époque au cours de laquelle la connaissance et l'appréciation des monnaies antiques se développent. Le décor du médaillon, généralement composé d'un ou de plusieurs éléments figurés, prouve d'ailleurs que son origine est bien l'agrandissement d'une médaille

Meneau - Poteau maçonné divisant une baie en largeur

Merlon - Parapet entre créneaux (de fortification)

Métatome ou Métoche - Espace entre deux modillons ou dentelets

Métope - Panneau dans frise dorique

Meurtrière - Ouverture pratiquée dans une muraille défensive pour permettre l'observation et l'envoi de projectiles

Modillon - Élément sculpté saillant du mur et soutenant une corniche

Moellon - Pierre calcaire taillée entrelacée dans l'appareil de construction de taille et masse maniables par homme seul

Monastère ou Abbaye - (Architecture religieuse), édifice abritant une large communauté monastique. L'église sera dite *Église abbatiale*

Monogramme - Chiffre formé des initiales, entrelacées, d'un nom

Mortier - Mélange de liant (plâtre, chaux, anhydrite, ciment, résine), d'un granulat fin, d'eau, utilisé en scellement

Mouluration - Ensemble des moulures faites sur un ouvrage

Moulure - Ornement en long d'ouvrage, en creux ou en reliefs de sections constantes

Mur - Paroi de maçonnerie construite en élévation au-dessus des fondations, constitue le gros de l'ouvrage d'un édifice

Mur de refend - Mur porteur intérieur à l'édifice en travers ou en long pour reprise de charges et raidissement de la structure

Mur dossier - Mur rapporté doublant mur défailant

Mur gouttereau - Mur porteur en façade dans l'axe de l'édifice

Mur pignon - Mur porteur en façade en travers de l'édifice, sans porte d'entrée

N

Nef - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Nervure de croisée d'ogives - Forte moulure en arc de renfort d'intersection de voûtes

Nervure de voûte - Forte moulure en arc de renfort de voûte

Niche - Renforcement présentoir d'objet dans un mur

Niveau - Espace entre plancher et plafond dans un bâtiment, décompté par 1 depuis 0 au rez-de-chaussée selon sa hauteur d'altitude

O

Oculus ou Œil-de-bœuf - Petite baie de mur de forme ronde ou ovale, lucarne

Ogive - Arc brisé diagonal nervure d'une voûte. - Arc brisé

Ombellino de procession - Sorte d'ombrelle portée lors de processions en signe de révérence, pour abriter le Saint-Sacrement, le pape, un cardinal, un évêque ou certains hauts dignitaires de l'Eglise. Elle est blanche pour le Saint-Sacrement, blanche ou rouge pour le pape, rouge ou violette pour un cardinal, violette ou verte pour un évêque, parfois bleue pour les autres dignitaires

Opus ou Appareil - Ensemble de pierres assemblées de façon précise pour confectionner un mur ou un élément du mur (arc)

Ordre corinthien - (Ordre antique.)

Ordre dorique - (Ordre antique.)

Ordre ionique - (Ordre antique.)

Orgue - Instrument de musique multiforme dont les caractéristiques communes sont :

- d'être joué à l'aide d'un ou de plusieurs claviers et le plus souvent d'un pédalier ;
- de produire les sons à l'aide d'ensembles de tuyaux sonores alimentés par une soufflerie, appelés « jeux » ou « registres », ou d'imiter ce type de sonorités.

Le mot *orgue* vient du grec *οργανον* (*organon*) (en latin *organum*), signifiant *outil* ou *instrument* (recouvrant par là la notion d'instrument de musique, mais sans lien direct avec l'orgue). L'*organa* du Moyen Âge désignait aussi bien une polyphonie liturgique que le service religieux lui-même.

Le mot *orgue* est du genre masculin au singulier. Cependant, au pluriel il peut être soit féminin en parlant d'un seul instrument (*de belles orgues, les grandes orgues de Notre-Dame de Paris*), soit masculin en parlant de plusieurs instruments (*les orgues fabriqués par Clicquot, les beaux orgues de Paris*).

Ostensoir - objet liturgique de la religion catholique, également appelée *monstrance*.

Il s'agit d'une pièce d'orfèvrerie, destinée à contenir l'hostie consacrée et à l'exposer à l'adoration des fidèles. Il peut être utilisé à l'intérieur d'une église, pour l'*adoration du Saint-Sacrement*, ou bien lors de processions telles que la Fête-Dieu, soixante jours après Pâques. L'ostensoir figure très souvent la forme d'un soleil, dans lequel un espace est aménagé au centre afin de recevoir l'hostie consacrée. Lorsque le prêtre installe l'hostie consacrée dans la lunule - partie centrale de l'ostensoir, circulaire -, il la soustrait au regard des fidèles grâce au voile huméral. De même, lorsque l'ostensoir est amené en procession, le prêtre ne touche la monstrance qu'avec ce voile. La tradition veut que lorsque le Saint-Sacrement est exposé, les croyants s'agenouillent. Cependant, depuis la réforme liturgique des années 1960-1970, les fidèles adoptent davantage de liberté face à la liturgie

Ouvrant - Partie mobile sur gonds, pivots, glissière d'une porte ou d'une fenêtre

P

Palmette - Motif d'ornement

Pan de bois ou Colombage - Ossature apparente de bois comblée de matériaux légers (de maison pouvant avoir étage(s) en encorbellement)

Parement - Face visible d'un mur, d'une couverture, d'un élément constitutif de construction

Parquet - Revêtement de sol en lames de bois assemblées suivant un motif, ensemble solidarisé ou non à son support

Parvis - (Architecture religieuse), place devant l'entrée d'une église

Pavillon - Édifice petit et isolé

Perron - Petit escalier de pierre se terminant par une plate-forme devant l'entrée principale d'un bâtiment

Piédestal - Massif de maçonnerie support de colonne ou d'objet

Piédroit ou Pied-droit - Partie latérale de baie, porte, fenêtre, cheminée. - Mur vertical embase de voûte. - Pilier d'arcade

Pignon - Partie supérieure triangulaire du mur servant à donner des versants à un toit. - Façade sans entrée

Pilastre - Faux pilier intégré au mur en ornement

Pile - Pilier de faible section. - Massif support de tablier ou base d'arche de pont

Pilier - Poteau maçonné et non-circulaire transférant verticalement les charges reçues vers les fondations

Pilotis - Série de pieux (bois) de fondation solidarisés en étau par des traverses doubles

Pinacle - Élément poids stabilisateur vertical d'arc, d'arc-boutant, (ornementé)

Plafond - Surface horizontale qui constitue la partie supérieure d'une salle

Plan cruciforme - (Organisation architecturale d'édifice)

Plancher - Plate-forme horizontale en bois, béton, fer, accessible aux personnes, formant l'étage d'une construction

Pointe-de-diamant - Motif d'ornement de moulure de l'époque romane

Poivrière - Guérite de maçonnerie à toit conique en encorbellement en angle de bastion, de château fort

Porche - Abri devant une porte d'entrée, passage couvert entre rue et cour

Portail - Porte extérieure (en mur de clôture) de grande dimension

Porte - Baie fournissant un passage dans un mur avec panneau de fermeture parfois avec vitre

Porte-fenêtre - Fenêtre-porte extérieure à seuil franchissable, élément du fenêtrage

Poutre - Élément de structure porteuse transférant les charges horizontales aux éléments verticaux

Puits à eau - Excavation maçonnée à l'extérieur ou l'intérieur d'édifice, atteignant une nappe d'eau, en général surmontée d'une margelle

Putto - Ornement (angelot)

Q

Quadrilobe - Motif d'ornement, de composition, à quatre lobes en arcs non brisés, trèfle à quatre feuilles

Quatre-feuilles - Motif d'ornement, de composition, à quatre lobes en arcs brisés, trèfle à quatre feuilles

R

Rampant - Élément droit incliné disposé de manière à offrir une pente

Redent ou Redan - Décrochement de niveau d'une semelle de fondation. - Décrochement de niveau d'arase de mur. - Ouvrage avancé de fortifications

Redents (toiture) - Toiture en dents de scie

Refend de maçonnerie - Joints profonds accentuant l'appareil de pierre de taille. - Sillons dans l'enduit de mur simulant l'appareil de pierre

Refend porteur - Mur transversal (parfois longitudinal), sur fondations, de contreventement, support de canalisations, conduits fumées

Regingot ou Appui de fenêtre - Pièce transversale calant en bas la fenêtre sur l'allège. (Appui de baie).

Remise - Édifice où étaient remisés les véhicules, à l'époque de la traction animale (garage)

Remplage - Armature en pierre taillée d'une baie à découpe en jours. - Armature en poteaux bois de pan de bois

Ressaut - Partie en forte saillie du plan d'un élément vertical, horizontal, oblique. - Redan

Retable - Tableau, panneau peint, parfois sculpté, placé derrière l'autel en face des fidèles

Rinceau - Motif d'ornement

Rocaille - Maçonnerie ornementale pour petit édifice dans jardin. - Style ornemental (meubles)

Rosace - Baie de forme ronde dans un mur, avec armature (remplage) de pierre taillée. - Ornement de plafond

Rose - Rosace (baie). - Ornement (jours) de muret garde-corps. - Ornement de plancher

Rotonde - Petit pavillon circulaire porté par des colonnes et souvent coiffé d'un dôme. - Pièce circulaire intérieure

Socle - Base apparente de colonne, pilier ou statue

Solive - Pièce longue de charpente de plancher. I) Posée au long du mur ou de poutre et support des lambourdes recevant le parquet. II) Posée sur lambourdes et support de l'aire de plancher

Soubassement ou Base ou Embasement - Assise ou assiette ou fondation d'un édifice, d'un élément porteur (mur, pilier, colonne)

Stalles - (Architecture religieuse.)

T

Table - Surface plate verticale maçonnée, plaque de pierre

Tableau - Partie verticale perpendiculaire à la façade dans une baie, reçoit le bâti. - Partie verticale intérieure perpendiculaire au mur dans une cheminée

Tailloir ou Abaque - Partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle porte l'architrave

Tambour - Assises cylindriques composant un fût de colonne. - Porte tourniquet

Terrasse - Plateforme non en surplomb et non fermée, au sol, en étage, en toiture de bâtisse

Terre cuite - Terre argileuse cuite composant les blocs et dalles céramiques

Tétrastyle - Colonnade de quatre colonnes

Toit ou Toiture - Ensemble des éléments de couverture étanche d'un édifice

Tombeau - Monument de sépulture

Transept - (Architecture religieuse), élément composant une église à plan en croix

Travée - Baie ou volume ou groupe éléments de construction, élément en ensemble ordonné entre supports principaux répétitifs

Tribune - (Architecture religieuse), élément composant une église

Triforium - (Architecture gothique), galerie voûtée ouverte sur l'intérieur d'église en bas côté de la nef, partie interne des arcs-boutant

Trilobe - Motif d'ornement, de composition, à trois lobes en arcs non brisés, trèfle à trois feuilles

Trumeau - Mur, cloison, compris entre deux fenêtres. - Pilier support du linteau d'un portail d'église placé à son milieu

Tuile - Élément de couverture pour toiture à pente

Tympan - Surface triangulaire encadrée par les corniches d'un fronton. - Partie fixe verticale maçonnée ou menuisée en remplissage sous voûte en arc sur porte, portail

V

Vestibule - Pièce d'entrée, accès d'escalier ou couloir de dégagement des salles d'un étage d'édifice

Vitrail - composition décorative formée de pièces de verre coloré.

Depuis le début du Moyen Âge, ces pièces sont assemblées par des baguettes de plomb. Ce procédé, bien qu'aujourd'hui toujours dominant, n'est pas le seul en usage: d'autres techniques, telles que celles du ruban de cuivre (aussi appelée méthode Tiffany, de son concepteur Louis Comfort Tiffany), de la dalle de verre enchassée dans le béton ou le silicone, de collages (avec des résines ou des polymères, et du vitrail à verre libre, peuvent être utilisées ou combinées. Un vitrail est appelé vitrerie lorsque son dessin est géométrique et répétitif (par exemple des losanges ou des bornes). La vitrerie est généralement claire et sans peinture.

Un vitrail et une vitrerie se réalisent suivant le même procédé en associant le plomb et le verre. Le verre utilisé est plan, d'une épaisseur variant entre 1,5 mm et 5 mm, et le plomb se présente sous forme de baguettes en forme de H couché. Les pièces de verre sont serties dans les plombs puis l'ensemble est maintenu définitivement grâce aux soudures réalisées à chaque intersection des plombs

Volée - Partie rampante d'un escalier comportant les marches

Volute - Ornementation par une moulure enroulée en forme de spirale. - Enroulement de départ du bas de rambarde

Vousoir - Pierre taillée composant un arc ou une voûte. - Élément constitutif de pont béton, section de tablier

Voussure - Courbure d'une moitié d'arc ou de voûte. - Raccord voûté entre paroi verticale et horizontale. . - Sous face d'arc de linteau de baie

Voûte - Ouvrage de couverture intérieur maçonné sur cintres d'un édifice

Voûte d'arêtes - Voûte à quartiers portions de voûte en berceau (Moyen-âge)

Voûte d'ogive - Voûte à quartiers ogivaux sur ossature d'arcs brisés (Gothique)

Voûte en berceau - Voûte en demi cylindre à plat ou approchant

Sources utilisées pour la réalisation de ce glossaire :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Glossaire_de_l'architecture

<http://pagesperso-orange.fr/marc.champommier/glossaire0.html>

http://www.crdp-reims.fr/polepatrimoine/chapitre4_notions/43_glossaire_sigles/02_glossaire.htm

Lexique des termes d'art, Jules Adeline, Guérin